

De la culture, du numérique ET DU TRICOT À L'ÉCOLE

▣ Les nouveaux référentiels, qui servent de base aux programmes scolaires, sont en cours de finalisation.

► La question des référentiels scolaires est l'un des plus grands chantiers prévus par le pacte pour un enseignement d'excellence. Ce terme un peu flou englobe en réalité ce qui servira de base pour élaborer les programmes scolaires de la troisième maternelle à la troisième secondaire.

Il y a deux semaines, un article paru dans *Le Soir* révélait certaines des matières qui pourraient être enseignées prochainement aux petits et moins petits élèves de la Fédération Wallonie-Bruxelles. On a pu y apprendre que les référentiels feront sans doute la place belle à l'apprentissage de la culture, de l'art mais aussi de certaines techniques comme celle du tricot.

"On a fait un peu de place pour des choses qui n'avaient pas suffisamment leur place comme la formation manuelle et toute la formation numérique. On a discuté de la question de la gestion de l'identité numérique par exemple. Un jeune de 12 ans qui se fait un faux compte Facebook ne se rend pas compte que s'il met une photo de lui, elle peut être prise

par quelqu'un d'autre et qu'il en perd donc le contrôle. Ce sont des choses qui sont nouvelles. La société doit les former à ça", explique Marc Romainville, qui a coordonné les travaux d'écriture de ces nouveaux programmes.

Les référentiels sont toujours en cours d'écriture, certains d'entre eux

devraient être finalisés avant la fin de la législature. *"Officiellement, rien n'est encore paru. Il y a eu dix groupes de travail: un pour le maternel, un pour le français, un pour les maths, etc. Ces groupes-là ont remis un rapport mais maintenant qu'il y a tout un travail colossal qui consiste à voir si ça fonctionne bien ensemble. Si vous touchez à l'histoire des migrations par exemple, il faut quand même avoir touché à la géographie du monde avant ça. Il faut donc voir si ça tient la route, si ça a du sens et si c'est équilibré. Il y a des enseignants qui relisent les épreuves de ce genre de référentiel et puis après ils doivent être approuvés par le parlement. Une fois approuvés, ils sont publics et pourront être diffusés."*

Ma. Be.